

1 Participation, Suivi et Implication des Parents dans la Scolarité
2 de Leurs Filles en République Démocratique du Congo : Analyse
3 Diagnostique de Disparités Scolaires

4 Philippe Bila Menda¹

5 ¹ Université Pédagogique Nationale

6 *Received: 7 December 2019 Accepted: 1 January 2020 Published: 15 January 2020*

7

8 **Abstract**

9 L'étude est partie du constat selon lequel, l'éducation de la jeune-fille est devenue, de plus en
10 plus, un casse-tête pour les acteurs de l'éducation. De ce fait, éduquer une fille nécessite le
11 concours de tous ces acteurs, particulièrement les parents de l'élève. La participation des
12 parents dans la vie scolaire de leur fille apporte de bénéfique, quant à son adaptation à l'école
13 comme à la maison. La jeune-fille mérite donc soutien et appui. De ce fait, cette étude a tenté
14 de cerner la perception que les filles ont sur la participation de leurs parents dans le processus
15 éducatif dont elles sont impliquées. L'étude a, à l'aide d'un questionnaire administré auprès
16 de 225 élèves congolaises dont 39,6

17

18 *Index terms*— participation, scolarisation, jeune-fille, abandon scolaire, suivi scolaire.

19 **1 Introduction**

20 'éducation des filles est l'un des problèmes qui préoccupent actuellement l'humanité toute entière. Son importance
21 a été prouvée à maintes reprises. A cet effet, la conférence mondiale sur l'Éducation Pour Tous (EPT), tenue
22 du 5 au 9 mars 1990 à Jomtien (Thaïlande), a reconnu comme priorité des priorités, l'accès et l'amélioration de
23 la qualité de l'éducation des filles ainsi que l'élimination des préjugés défavorables à leur égard. De ce fait, de
24 l'école primaire à l'école secondaire, les parents ont la mission d'accompagner leurs enfants pour leur garantir la
25 réussite. Une école primaire mal réalisée constitue un venin contre une bonne poursuite des études au secondaire
26 et une école secondaire mal réalisée n'offre pas de garantie de réussite à l'enseignement supérieur et universitaire.
27 C'est pour dire que les fondations solidement bâties dans un cycle d'études, sont favorables à chaque enfant
28 quittant une classe ou une filière d'études à une autre. La fille comme le garçon doivent bénéficier des mêmes
29 faveurs dans leur scolarisation. C'est un engagement que l'on exige aux parents de prendre avec responsabilité.
30 Ainsi, l'Education Pour Tous (EPT) prévoit que la participation à la scolarisation des filles et des garçons soit
31 d'une manière permanente. Cependant, pire est de constater que en RD Congo, il y a une forte participation des
32 garçons et une maigre participation des filles à l'école. Or, l'éducation est avant tout un droit humain élémentaire
33 prévu par l'engagement international tel que la convention relative au droit de l'enfant et sur le plan régional, la
34 charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant.

35 Il est largement reconnu que la scolarisation des filles est l'un de moyens, le plus sûr et garantissant, non
36 seulement pour la fille elle-même, mais également pour les communautés au sens plus large. Une meilleure
37 scolarisation de la fille, garantie une meilleure santé maternelle, réduit la mortalité infantile, améliore la qualité
38 de la nutrition au sein de la famille, et renforce la main d'oeuvre potentielle, ainsi que la croissance économique.
39 Il sied de constater que la culture Bantu inféode l'éducation de la jeune-fille et porte souvent préjudice à la
40 scolarisation de celle-ci. Cependant, il faut souligner que la jeune-fille mérite accompagnement de ses parents
41 pour réussir sa vie scolaire. Les parents doivent suivre le progrès de leur enfant de près. Certains parents brillent
42 par des absences dans la vie de leur enfant, sous-prétexte d'être trop chargé ou occupé.

43 C'est dans ce sens que Yawidi (2013) souligne que « le faible rendement de l'enfant dans une école doit
44 interpellé le parent à mobiliser ses efforts pour identifier ce qui l'empêche ou l'a empêché de donner le meilleur
45 de lui-même ou à réussir sa scolarité. Quel que soit le degré de son inadaptation, l'enfant qui ne réussit pas en
46 classe a le droit d'être accompagné pour qu'il affronte ses difficultés scolaires de manière à les surmonter ».

47 Cette étude porte une attention particulière sur la scolarisation des filles en générale, et particulièrement
48 de celle qui fréquentent l'école secondaire en répondant aux préoccupations suivantes : (i) les parents sont-ils
49 à l'écoute de problèmes de scolarité de leurs filles ? (ii) se préoccupent-ils à y apporter des solutions ? (iii)
50 accordent-ils de l'importance à la réussite scolaire de leur jeune-fille ? II.

51 2 Fondements Théoriques

52 Ce point est consacré à l'élucidation des concepts fondamentaux de notre étude notamment : la scolarisation, la
53 participation parentale, abandon scolaire et le suivi scolaire.

54 3 a) Participation parentale et ses contours

55 Dans le domaine scolaire, la Participation parentale est l'ensemble de comportement qui implique : la préparation
56 de l'enfant pour l'école et l'accueil à son retour, la supervision, le suivi et l'engagement actif dans les travaux
57 scolaires, la contribution à la motivation de l'enfant, les interactions avec l'école, le bénévolat à l'école et la
58 participation à des comités de parents, des réunions et assemblées générales. Il faut donc distinguer deux types
59 de participation parentale, à savoir : (1) Participation à domicile : ce type de participation est retrouvé à la
60 maison car la famille est le premier secteur d'apprentissage de l'enfant et par conséquent son premier cadre
61 de référence. C'est dans son milieu familial que l'enfant a acquis ses premières connaissances et développé ses
62 premières habiletés. Les parents ont donc intérêt à : (i) connaître l'enfant, découvrir ses goûts et ses champs
63 d'intérêt ; (ii) cibler les interventions qui favorisent le plein potentiel de l'enfant ; (iii) élaborer des activités
64 éducatives et de projets éducatifs qui intéresseront l'enfant et qui le feront progresser etc. (2) Participation à
65 l'école : L'école faisant partie du quotidien de l'élève, les parents doivent être impliqués dans tout l'activités
66 d'apprentissage à l'instar de : (i) recueillir des informations auprès de leurs professeurs ; (ii) participer aux
67 activités de l'école ; (iii) se présenter à l'école à chaque convocation ou de leur initiative ; (iv) participer et
68 coopérer activement aux activités extra-scolaires ; (v) inciter l'élève à fréquenter la bibliothèque de l'école ; (vi)
69 lui inculquer le respect du travail, des horaires, des professeurs et de la discipline à l'école et (vii) veiller à ce qu'il
70 soit assidu et ponctuel aux cours.

71 En abordant les aspects pédagogiques de la famille Nogueira (1998) explique que « la participation des parents
72 à la vie de leurs enfants, peut influencer leur développement scolaire ». En participant activement à la vie de
73 l'école, les parents seront mieux informés sur la vie scolaire de leurs enfants et les encouragent à se sentir plus
74 responsables. Amundson K. (1998) soutient encore que les parents qui y participent développent plus d'attitude
75 positive envers l'école et le personnel de l'école. Pour l'école, la participation parentale permet : (i) un échange
76 d'informations ; (ii) une meilleure idée des valeurs et des préférences des parents, de façon à prendre les meilleures
77 décisions possibles, (iv) le rapprochement entre les groupes d'intérêt qui interviennent dans l'école ; (v) par le
78 dialogue et la compréhension mutuelle, les divers agents de l'éducation peuvent parvenir à un véritable partenariat,
79 et c'est toujours au profit des écoles.

80 En somme, les parents qui s'impliquent dans les structures de participation exercent un pouvoir d'influence
81 important dont les premiers bénéficiaires sont les enfants. Deslandes, (1999) soutient que la participation
82 parentale influe négativement ou positivement sur les résultats de l'enfant à l'école. Toutefois, il faut rappeler
83 que certains facteurs limitent la participation des parents dans la scolarité de leurs enfants : (i) la pauvreté ; (ii)
84 une mauvaise santé (iii) la malnutrition ; (iv) les migrations ; (v) les difficultés d'ordre géographique ; (vi) les
85 facteurs culturels et (vii) les situations de fragilité et de conflit.

86 4 b) Du concept « suivi scolaire »

87 Dans le cadre de cette étude, le concept suivi scolaire se rapporte au soutien scolaire. La notion de soutien
88 scolaire proprement dit, concerne l'aide dispensée à l'école sur le temps scolaire, par les équipes éducatives. Au
89 sens large, le terme est également utilisé pour désigner l'accompagnement à la scolarité ; l'aide dispensée en
90 dehors de l'école, sur le temps périscolaire, par des intervenants variés. Le soutien scolaire peut consister en une
91 simple aide aux devoirs ou aller jusqu'à une véritable remise à niveau si nécessaire. Chaque parent a l'obligation
92 de suivre le parcours scolaire de son enfant. Dans cette optique, dès lors que les élèves apportent régulièrement
93 leurs productions à la maison (cahiers de devoirs, d'exercices, d'interrogations, cahiers de communication, etc.),
94 le parent doit se saisir pour signer et passer en revue tous ces documents. Ce fonctionnement permet de suivre
95 l'évolution scolaire de l'élève.

96 C'est dans cet ordre d'idée que Yawidi (2008) précise que, si les parents ne lisent pas régulièrement le cahier
97 de communication et le journal de classe de leur enfant, ils manqueraient certaines informations utiles pour son
98 suivi. A titre d'exemple, un parent dont l'enfant est frappé d'exclusion temporaire à l'école, est notifié par la
99 direction de l'établissement via un communiqué, accouché dans le cahier de communication de l'élève. Si le parent
100 n'a pas l'habitude et la souplesse de consulter, à chaque fois les documents de l'enfant, il laisserait sortir l'enfant
101 à l'heure habituelle, oubliant qu'il l'expose au danger qu'il fasse l'école buissonnière.

102 Abondant dans le même sens, Yawidi (2008) poursuit en notant qu' « Un parent qui ne se sent pas concerné
103 par la conduite de son enfant à l'école comme en famille n'aide en rien ce dernier à évoluer. Au contraire, une
104 telle indifférence amène l'enfant à tout oser, personne ne s'occupe de lui indiquer le chemin à suivre, l'enfant use
105 et abuse de cette liberté pour basculer dans direction qu'il veut ». L'indifférence se manifeste par l'abandon total
106 du contrôle de la vie de l'enfant et de tout ce qui touche à sa scolarité. Le parent se contente juste de procurer
107 à l'enfant les frais et les fournitures exigés par l'école et pense avoir accompli son ultime devoir. Pour le reste,
108 aucun souci n'est ressenti à aucune situation relative à l'école.

109 Allant dans le même sens, Lalonde (cité par Yawidi, 2008) soutient encore que ; si l'apprentissage scolaire n'est
110 aucunement valorisé par le milieu familial ou encore si le soutien apporté à l'enfant est à peu près nul, incohérent
111 ou habituellement conflictuel, on ne doit pas s'attendre à ce que l'enfant s'oriente seul vers la performance scolaire.
112 Un parent qui ne s'intéresse pas à lire le cahier de communication, le journal de classe, à contrôler les cahiers
113 de son enfant, témoigne par là d'une attitude de négligence ou d'indifférence au travail scolaire de ce dernier.
114 L'enfant qui se rend compte que ses parents n'accordent aucun intérêt à ce qu'il fait à l'école, à ses devoirs à
115 domiciles, ne serait pas aussi intéressé à prendre au sérieux ses études. De la négligence des parents, on aboutit
116 aussi à la négligence de l'enfant. L'indifférence des parents peut révolter la paresse de la part de l'enfant. La
117 négligence et la paresse de ce dernier ne peuvent l'amener qu'à l'échec scolaire. L'enfant peut arriver à désobéir
118 l'ordre de son enseignant concernant la lecture à domicile, la signature de son cahier de communication par ses
119 parents parce qu'il ne voit pas ces derniers lui tenir rigueur. Et ceci ne contribue pas à renforcer l'efficacité de
120 l'écolier ou de l'élève à l'école. Aider son enfant à réussir à l'école signifie principalement : (i) l'accompagner de
121 façon attentive, c'est-à-dire l'écouter au retour de l'école, l'aider dans ses travaux scolaires, porter attention à
122 ses divers apprentissages, vérifier s'il réussit bien, entrer en contact s'il y a lieu avec le personnel de l'école ; (ii)
123 s'informer sur son cheminement, se donner les moyens de suivre ce qui se passe à l'école et connaître les récents
124 développements survenus dans le monde scolaire ; (iii) être présent à l'école au moment des rencontres avec
125 les enseignants, des réunions nécessaires pour l'établissement d'un plan d'intervention si l'enfant rencontre des
126 difficultés ; enfin, agir comme véritable partenaire dans le développement de cet enfant que les parents connaissent
127 plus que quiconque.

128 Par ailleurs, dans son livre intitulé, *Le cri de détresse de l'enfant congolais en milieu scolaire*, Yawidi (2018)
129 expose les doléances d'un jeune congolais qui se plaint de sa situation et de son contexte scolaire, en ce terme : «
130 chers parents, depuis que vous m'avez inscrits à l'école, vous ne faites aucun cas de mon évolution scolaire. Vous
131 ne participez nullement aux réunions des parents organisées à votre intention à l'école. Ignorez-vous complètement
132 vos responsabilités ? J'obtiens de bons résultats scolaires. Pourrai-je les obtenir sans vous ? Mon école est
133 pourtant votre école. Papa, maman, pensez à mon avenir », ainsi, pour répondre à ce cri de détresse, les parents
134 doivent prendre en main leurs responsabilités en s'intéressant à l'école de leurs enfants et ne ménager aucun effort
135 pour créer une bonne ambiance au sein de la famille avec votre enfant.

136 Cependant, l'école n'attend pas seulement de parents, le paiement ou la régularisation des frais d'études, la
137 signature des bulletins de leur enfant, mais elle veut voir ses efforts d'encadrement des élèves soutenus par leurs
138 parents. Quel que soit leur emploi de temps, ces derniers doivent témoigner d'un double attention et d'un double
139 intérêt. D'un côté, à l'école de l'enfant, montrer qu'ils se préoccupent de la scolarité de leur enfant. De l'autre
140 côté, à l'égard de l'enfant, attester qu'ils n'ignorent rien de ce qui le concerne à l'école. Un enfant est content de
141 voir son père ou sa mère se rendre à l'école où il étudie. Mais lorsque les parents se font représenter à l'école par
142 des tiers, qui souvent n'ont pas de responsabilité directe sur l'enfant, le résultat que l'on en tire est toujours en
143 deçà de ce qu'ils peuvent récolter. Les pleurs de l'enfant en absence des parents lors de la remise des bulletins
144 ou autres manifestations importantes de l'école, traduisent le ressentiment de l'élève. Ainsi, relativement à la
145 catégorie des parents d'élèves, il faut distinguer plusieurs catégories de parents, dont nous allons en citer les
146 plus récurrentes. Cette opération donnera à chaque parent l'opportunité de se reconnaître dans tel ou tel autre
147 catégorie. (1) Le parent sévère ou autoritaire : Ce parent est géant et attache beaucoup plus d'importance aux
148 résultats qu'aux sentiments de l'enfant. Ici, de nombreuses règles sont établies pour maintenir un certain ordre,
149 souvent sans aucune explication. L'enfant n'était pas apte à savoir ce qui est bon pour lui ou il n'a pas son mot à
150 dire et doit seulement obéir. (2) Le parent permissif, ou laxité : Le parent souhaitant le meilleur pour son enfant
151 en lui donnant tous les soins nécessaires sans jamais le contraindre. Ce parent ne veut pas s'opposer à son enfant,
152 soit parce qu'il a peur que son enfant l'aime plus, soit parce qu'il est contre toute forme d'autorité et confond
153 fermeté avec oppression. Il y a également certains parents qui préfèrent jouer le rôle d'amis plutôt que celui de
154 parent aux yeux de leurs enfants ; il veut être leur confident, etc. (3) Le parent abusif : ce parent peut être abusif
155 des différents domaines, nous en citons quatre. Soit le parent est surprotecteur, soit il projette sur son enfant son
156 propre idéal, soit il est complètement absent, soit il est violent. Dans le premier cas, le parent met l'accent sur
157 la protection à outrance, imaginant les pires scénarios, et fait souvent les choses à la place de son enfant. Dans
158 le deuxième cas, le parent est obsédé par la performance de son enfant ou lui impose ses propres valeurs : le
159 parent exige que son enfant soit un reflet de ses propres désirs. Dans le troisième cas, il s'agit d'un abus au sens
160 de détourner de son usage, dans le sens où le parent, ne s'investit pas dans l'éducation de son enfant, n'assume
161 pas son rôle de parent. Enfin, le parent peut également ignorer tous les besoins de son enfant, et l'enfant devient
162 alors victime. (4) Le parent équilibré ou parent coach : En anglais, le terme utilisé est « authoritative », il y a
163 donc bien la notion d'autorité, mais celle-ci est équilibrée. La communication est positive, les règles établies sont

164 comprises et acceptées, et on donne à l'enfant les moyens d'être autonome. Le parent est ferme, mais fait preuve
165 d'affection et d'amour.

166 A son tour, Nogueira (1998) soutient que dans le monde scolaire, il existe de nombreux types de parents dont
167 il en cite deux : (i) Les parents omniprésents, attentifs et préoccupés : qui vont régulièrement à l'école, qui
168 participent aux réunions de parents d'élève et aux activités de l'école. (ii) Les parents « absents » totalement
169 désintéressés par leurs enfants, qui ignorent ce qui se passe à l'école, et il y a encore ces parents qui ne se sentent
170 concernés que lorsqu'ils reçoivent chez eux une plainte à propos de leur enfant à laquelle ils répondent en jetant
171 la faute sur l'école et non sur eux-mêmes.

172 En abordant la question des typologies de parents d'élèves, Luboya (2019) catégorise 4 types de parents qui
173 fréquentent l'école. Et ce, par rapport à leur implication dans l'instruction de leurs enfants. Il en cite : (1)
174 Les parents favorables et participation active : ce sont ceux-là qui soutiennent leurs enfants à la maison, sont
175 très activement impliqués dans les activités de l'école, peuvent même servir dans les organes de gestion. (2) Les
176 parents défavorables mais participation active : ces parents sont difficiles à identifier, ils peuvent assister aux
177 réunions des parents, peuvent aussi assister à certaines activités de l'école mais ne donnent pas du soutien à leurs
178 enfants à la maison (frais scolaires). (??) Les parents favorables mais participation inactive : ce sont des parents
179 qui soutiennent leurs enfants à la maison mais ne sont pas activement impliqués dans les activités de l'école. (4)
180 Les parents défavorables et participation inactive : ce sont ceux qui ne soutiennent pas leurs enfants à la maison,
181 ne participent pas aux activités de l'école, ne sont pas impliqués et sont difficiles à atteindre.

182 5 d) De la scolarisation de la jeune-fille en R.D Congo i. Ce 183 que la scolarisation est

184 La scolarisation se conçoit comme étant le fait de poursuivre des enseignements jusqu'à la fin de la dernière
185 année de l'étape dans laquelle il est inscrit. Elle est aussi une action consistant à acquérir ou à faire acquérir
186 une certaine instruction en utilisant l'école comme moyen. Selon ?afon (1973), la scolarisation est « le fait de
187 scolariser, de donner une éducation scolaire ou une instruction d'un enfant, aussi bien par ses parents que par
188 ses maîtres ». Compte tenu de différentes définitions données par les auteurs concernant le terme scolarisation,
189 pour cette étude, nous disons que l'enfant qui entre à l'école et termine sa formation est appelé « scolarisé »
190 tandis que celui qui n'a pas été à l'école depuis sa naissance ou l'a abandonné trop tôt, est dit « déscolarisé
191 ». Cet enfant déscolarisé ou sans scolarité est généralement dit « défavorisé » parce qu'il n'a pas bénéficié ou
192 n'a pas suffisamment de possibilités culturelles ou de formation de société qui pourrait l'épanouir et l'aider à se
193 découvrir dans l'ensemble de ses potentialités et envisager son avenir de façon réfléchie, en s'interrogeant sur son
194 orientation. La scolarisation de l'enfant ne tient ni compte de son sexe, ni de ses situations sociales.

195 6 ii. Comment la scolarisation des filles a évolué

196 Vers le début 20 ème siècle, les jeunes-filles étaient éduquées pour les travaux ménagers, la cuisine, le ménage,
197 apprendre à s'occuper d'un nourrisson....Tout cela en vue uniquement de les marier pour qu'elles forment de «
198 parfaites ménagères ». Elles apprenaient la vie pratique et utilitaire. L'enseignement dispensé n'avait aucun lien
199 avec le savoir intellectuel. Les écoles de la première moitié du 19 ème siècle formaient donc les jeunes filles pour
200 devenir des femmes chrétiennes, des épouses aimables, des mères tendres, des économes attentives dans la plus
201 grande tradition de la France du 19 ème siècle. La Révolution de 1789 ne semble pas avoir laissé de traces car elle
202 fut avant tout une histoire d'hommes et de bourgeois en particulier qui considéraient la femme comme avant tout,
203 une mère et une épouse. Après 1850, l'enseignement secondaire des filles devient l'affaire de débats politiques.
204 La nature des écoles changent, les rares établissements laïcs sont financièrement plus fragiles et cèdent la place
205 aux pensions religieuses dans les années 1880.

206 Il faut rappeler que l'accès à l'éducation des filles est un combat est l'un des principaux défis du 21 ème Siècle.
207 Non seulement, parce que la tâche est immense, avec 32 millions de filles qui ne sont pas scolarisées à travers
208 le monde. Mais aussi parce que les discriminations dont sont encore victimes les petites filles, les adolescentes
209 et les femmes sont encore très profondément ancrées dans de nombreuses régions du globe. En deux décennies
210 d'immenses progrès ont été faits et la fracture entre filles et garçons en matière d'éducation primaire s'est réduite.
211 Les petites filles n'ont jamais été aussi nombreuses qu'à l'heure actuelle à aller à l'école. A l'échelle mondiale,
212 la part des filles parmi l'ensemble des enfants non scolarisés des pays en développement a considérablement
213 diminué, passant de 58 à 53%. Mais ces avancées, considérées dans leur globalité, cachent de grandes disparités
214 et ne portent pas satisfaction. Dans certains pays d'Afrique subsaharienne ou d'Asie, où plus de la moitié des
215 filles n'achèvent pas le cycle d'enseignement primaire. Dans certaines régions de l'Afghanistan ou de la Guinée,
216 moins de 20% des filles en âge d'être scolarisées vont à l'école. Passerle primaire, les filles ont encore bien plus
217 de risques que les garçons de pouvoir stopper leur scolarité à l'entrée du secondaire, pour assurer les travaux
218 ménagers ou agricoles, pour apporter un complément de revenu à leur famille, ou encore pour être livrées trop
219 tôt à un mariage qu'elles n'ont pas choisi.

220 7 iii. La scolarisation des filles aujourd'hui

221 Les filles, aujourd'hui, ne sont pas libres de leurs choix et ne peuvent décider de leur propre avenir et subissent
222 violences et exclusion. A une certaine époque, les parents préféraient une formation technique ou scientifique
223 pour leurs garçons et envisageaient un niveau d'études globalement plus élevé pour leurs fils que pour leurs filles.
224 Ce constat est toujours vrai actuellement. Les parents sont plus ambitieux concernant l'avenir de leurs garçons.
225 Les ambitions scolaires des parents sont inégalement liées à la réussite scolaire selon qu'il s'agit d'une fille ou
226 d'un garçon. Les filles sont moins poussées vers la filière scientifique lorsqu'elles sont bonnes élèves. Par ailleurs,
227 alors que la taille de la fratrie n'est jamais discriminante pour les garçons, elle influe significativement sur les
228 orientations souhaitées pour les filles. Ainsi, c'est parmi les parents les plus diplômés que les projets scolaires
229 se sont révélés les plus homogènes entre les sexes. Ces ambitions différenciées pour les filles et les garçons ne se
230 sont pas traduites à première vue dans le comportement des parents en termes de suivi et d'implication dans la
231 scolarité de leurs enfants. Cependant, si les parents aident en moyenne autant les filles que les garçons dans leur
232 travail scolaire, ils seraient, plutôt moins investis dans la scolarité de leurs filles que dans celle de leurs fils. Si
233 l'on prend en compte, outre le suivi des devoirs, le contrôle actif du travail scolaire ou la participation au choix
234 des options et au processus d'orientation. Toutefois, lorsque les parents sont plus disponibles, le comportement
235 vis-à-vis des filles se rapproche de celui adopté vis-à-vis des garçons. C'est dans cette optique que Yawidi (2008)
236 note que : « l'action d'apprentissage de l'enfant à l'école doit être soutenue par les parents au niveau de la maison.
237 L'école comme l'enfant ont chacun besoin de voir les parents s'impliquer positivement à remplir leur devoir de
238 parents. Ils doivent faire de l'école de leur enfant leur école ». Il s'agirait donc moins d'un modèle d'éducation
239 différent selon le sexe de l'enfant que d'un arbitrage fait au profit des garçons en comptant sur l'autonomie des
240 filles.

241 Selon les sources du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, le nombre de filles à
242 l'école s'approche progressivement de celui de garçons à travers le pays. Pour ce ministère, ce nombre est passé
243 de moins de 30% des filles à l'école en 2010, à 41,7% des filles contre 47,30% pour les garçons fin 2015. Cette
244 augmentation de nombre de filles à l'école est le fruit de plusieurs efforts menés par le gouvernement de la RDC
245 et ses partenaires du secteur.

246 8 Garçon Fille

247 Par ailleurs, les taux d'abandon scolaires des filles sont plus prononcés au niveau de 8^{ème} année (2^{ème} C.O).
248 Cet état de chose est lié au développement physiologique de la jeune fille. En effet, la puberté, avec toutes ses
249 conséquences, se manifeste assez tôt chez les filles (entre 9 et 14 ans). Pendant cette période, les filles sont animées
250 par l'instinct de curiosité, de la découverte, surtout sexuel. Il faut signaler que cette envie de découverte, mal
251 orientée, les amène facilement à des grossesses prématurées et mariages précoces. Si en 4^{ème} année (6^{ème} H),
252 les abandons scolaires des filles ont augmenté, cela s'explique par les échecs aux examens d'État qui constituent
253 la source de démotivation de certaines. En plus des facteurs généraux évoqués, expliquant les abandons scolaires,
254 les difficultés liées au paiement aux grossesses, le décès des parents et le mariage font également partie de facteurs
255 qui les conditionnent à interrompre leur scolarité.

256 Ainsi, soulignons que certaines filles sont pourtant pour la reprise des études afin de décrocher un diplôme
257 qui leur permettrait d'obtenir un emploi plus intéressant que le petit commerce des denrées alimentaires qu'elles
258 exercent et qui ne subvient même pas à leurs besoins fondamentaux. Pour l'amélioration de la scolarisation des
259 filles, actuellement des actions assez timides sont posées, notamment par l'UNICEF qui a, depuis l'année 2004,
260 lancé le slogan « Toutes les filles à l'école » et qui appuie la scolarisation des filles de quelques écoles ciblées
261 de la ville de Kinshasa. Cet appui est essentiellement axé sur : (i) le paiement des frais d'études pour les filles
262 inscrites en première année primaire ; (ii) la distribution gratuite des fournitures scolaires aux filles des écoles
263 précitées ; (iii) le plaidoyer auprès des parents et responsables scolaires. De telles actions devraient cependant
264 être intensifiées et impliquer tous les partenaires de l'éducation. En effet, en analysant le programme scolaire
265 congolais surtout aux niveaux primaire et secondaire, très peu de place est réservée à l'éducation sexuelle. Ainsi,
266 compte tenu de la précocité de la période de la puberté chez les filles, il serait tout indiqué, d'approfondir les
267 notions de la sexualité dans le programme scolaire.

268 Pour les filles ayant abandonné l'école et qui optent pour la reprise des études, il serait souhaitable que l'État,
269 les Organisations Non Gouvernementales et les responsables scolaires leur viennent en aide car leurs problèmes
270 sont essentiellement d'ordre financier. En effet, la plupart des filles ayant abandonné à cause de la grossesse ou
271 du mariage précoce (qui ont aujourd'hui divorcés ou ne vivent plus avec leur partenaire) sont rejetées par les
272 parents et les autres membres de famille alors qu'elles manifestent le désir de reprendre les études. La constitution
273 de la R.D. Congo, met l'accent sur la parité entre les deux sexes, pourra aussi contribuer à l'amélioration de
274 la scolarisation des filles. Enfin, l'État congolais doit prendre ses responsabilités en main en instaurant un
275 enseignement obligatoire et gratuit tel que le préconise la loi-cadre de la République Démocratique du Congo.
276 Ce point concerne la méthodologie de recherche. Il met un accent sur la démarche employée pour atteindre les
277 objectifs que s'est assigné l'étude. Nous y décrivons la méthode et les techniques utilisées tout en présentant
278 les caractéristiques des enquêtés. Une étude plus exhaustive obligerait de mener l'enquête auprès de toutes les
279 jeunes-filles de la RD Congo, constituent notre population, mais faute de moyens matériels et financiers suffisants
280 et l'indisponibilité de certains enquêtés, il nous a été pratiquement impossible de les atteindre tous, d'où la
281 nécessité de procéder par un échantillonnage. Cependant, la détermination de la démarche méthodologique pour

282 une étude s'avère indispensable. Ainsi, pour cette étude, nous avons utilisé la méthode d'enquête soutenue par
283 les techniques de collecte des données (questionnaire, documentaire, entretien) et de traitement de traitement des
284 données (pourcentage). Il est important de signaler que cette enquête est menée auprès de 225 élèves des écoles
285 de la République Démocratique du Congo. Ces élèves sont tirés dans trois différentes provinces (Kwilu, Kongo-
286 Central et Kinshasa), en raison de 75 filles par provinces, soit 33,3%. Ainsi, les caractéristiques des enquêtées se
287 présentent comme suit :

288 9 III.

289 10 Méthodologie

290 Ce tableau renseigne sur les caractéristiques des enquêtées. Il y ressort le constat selon lequel, la majorité (39,6%)
291 des filles sur qui l'enquête a porté, est du niveau humanitaire (3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} H). par contre
292 37,8% sont du secondaire général et 22,7% sont issus de la primaire (particulièrement 5^{ème} et 6^{ème}). Quant
293 au nombre des filles scolarisées dans le ménage, notons que 43,1% sont entre 3 à 4 filles, 33,3% sont entre 1 à 2
294 filles, ensuite 9,3% sont entre 8 filles et plus, enfin, 4,9% sont entre 7 à 8 filles. Concernant l'âge des enquêtées,
295 57,8% des enquêtés ont l'âge compris entre 16 et 18 ans ; suivi de 30,7% de celles qui ont l'âge qui varie entre 13
296 et 15 ans ; ensuite 7,6% ont un âge variant entre 19 ans et plus ; enfin, 4,0% des enquêtées dont l'âge varie entre
297 10 et 12 ans.

298 IV.

299 11 Résultats

300 Dans ce point, il est question de présenter les résultats de cette étude. Ceux-ci sont présentés selon la logique de
301 succession des questions du questionnaire qui a servi de récolter les données. En République Démocratique du
302 Congo, plusieurs enfants se voient abandonner quant à leur scolarisation. Parmi la victime, la plus touchée, on
303 note la jeune-fille. Sur ce, il a été question d'interroger cette dernière sur la participation de ses parents dans sa
304 vie scolaire. Ainsi, les résultats suivants ont été trouvés : Graphique 4.1: Personne ayant inscrit l'élève à l'école
305 Il ressort des résultats contenus dans ce tableau le constat selon lequel, les filles ont pu identifier les personnes
306 qui exercent une influence sur leur inscription dans une école. C'est-à-dire les personnes les ayant inscrit dans
307 l'école où elles étudient. Parmi ces personnes, les pères représentent (32,4%). Cette situation est souvent dû,
308 du fait que, certains pères exercent une influence absolue sur l'éducation de leurs filles. Ils préfèrent s'impliquer
309 personnellement dans la scolarité de leurs filles dès leur inscription à l'école. Les résultats démontrent également
310 que 27,6% déclarent que le choix d'une école est opéré par elles-mêmes. Cette réalité est souvent fréquente en
311 RD Congo, où, quand un enfant voit qui a échoué ou a réalisé des mauvais points dans une école, à la fin de
312 l'année se dirige dans une autre école, sans tuteur pour solliciter une nouvelle inscription. Cette situation est
313 même à l'origine de la déconnexion des parents dans le processus scolaire de leur enfant. En dehors, de ces deux
314 personnes, les mères (25,3%) et les frères et soeurs de la fille (14,7%) influencent tant soit peu le choix de l'école où
315 doit étudier leur enfant ou soeur. Les résultats de ce tableau démontrent qu'après inscription de la fille à l'école,
316 54,2% des parents ne passent jamais visiter l'école de leurs enfants, et ce, suite à plusieurs raisons d'ordre social
317 et professionnel. Les observations faites sur terrain démontrent que certains de ces parents ne connaissent même
318 pas l'adresse où se situe l'école que leur fille fréquente. 31,1% des parents arrivent parfois à faire un petit tour aux
319 établissements scolaires de leurs enfants pendant que 14,7% viennent souvent à l'école. Par ailleurs, l'éducation
320 intellectuelle donnée à l'école se poursuit parfois jusqu'à la maison. L'école occupe les élèves à la maison par
321 une série de travaux à domicile. Il ressort des données contenues dans le tableau 4.1, le constat selon lequel, les
322 élèves se sont prononcés sur la question de la participation de leurs parents aux réunions de l'école. Les résultats
323 dégagent que 47,6% de parents ne participent jamais dans les réunions de l'école de leur fille. Rappelons que
324 l'éducation étant un processus, nécessite le concours de tout le monde. Tous agents de l'éducation sont donc tenus
325 de collaborer pour un bon acheminement de l'acte éducatif. Les parents qui ne prennent pas part aux réunions
326 des parents ou à toute autre forme de réunion de l'école, n'aident pas leurs enfants à réussir leur scolarité. Par
327 contre, il y a de ceux-là qui participent parfois (31,1%) et d'autres souvent (21,3%) aux réunions de l'école.

328 Par ailleurs, en exploitant le tableau 4.1, il sied de constater que les parents ne consultent jamais (64%) les
329 cahiers de communication et de résumé de leurs filles. Pourtant, le cahier de communication demeure le seul moyen
330 par lequel l'école interagit d'une manière permanente avec la famille. C'est grâce au cahier de communication et
331 au journal, qu'un parent saura si sa fille a été bel et bien à l'école ou pas. Si elle a été puni ou pas. Toutefois,
332 certains parents consultent parfois (21%) les cahiers de leurs enfants et d'autres les consultent souvent (15%).

333 V.

334 12 Discussion

335 Dans cette partie, il est question de discuter les résultats auxquels nous avons abouti dans cette étude avec
336 ceux des autres auteurs. Plusieurs auteurs se sont déjà intéressés comme nous à la question de la participation
337 des parents à la scolarisation des leurs filles. Leurs études ont abouti à l'élaboration des théories de base et à la
338 contribution du savoir scientifique. A l'issue de cette étude, nous avons abouti aux résultats selon lesquels, les

339 filles sont inscrites, en majorité, par leurs pères (32,4%). Par contre, la mère, les frères et soeurs voire la fille
340 elle-même peut solliciter une inscription librement dans une école.

341 Les résultats ont démontré, en outre que 54% des parents ne passent jamais visiter l'école de leurs enfants,
342 31% arrivent à faire un petit tour aux établissements scolaires de leurs enfants pendant que 15% viennent souvent
343 à l'école. Ceci rencontre les idées de Yawidi (2018) dans son ouvrage intitulé, le cri de détresse, qui a exposé les
344 doléances d'un jeune congolais qui se plaint de sa situation scolaire, en ce terme : « chers parents, depuis que
345 vous m'avez inscrits à l'école, vous ne faites aucun cas ??e

346 **13 Conclusion**

347 Avant 1870, les jeunes filles, avaient peu de droits, n'avaient pas accès à l'enseignement scolaire. Elles ne savaient
348 donc ni lire, ni écrire, ni compter. Actuellement, avec le changement des temps, les jeunes filles sont toujours
349 considérées comme inférieures, elles obtiennent cependant des droits, en particulier le droit à la scolarité. Leurs
350 vies vont donc être bouleversées grâce à des lois qui petit à petit changent leur histoire.

351 Cette étude a apporté la lumière sur la définition des concepts se rapportant à l'implication des parents à la
352 scolarité de leurs enfants. Elle a démontré les avantages et les bienfondés du suivi de la scolarisation des enfants
353 par les parents. La participation parentale est perçue comme l'implication des parents dans les activités scolaires
354 des enfants. Elle inclut les activités réalisées à la maison et à l'école. A la maison, elle se traduit par le contrôle
355 de cahier de communication des élèves, de cahiers de résumés, de cahiers de devoir ; bref de toutes les fournitures
356 de l'enfant. A l'école, elle implique, le fait de prendre part à toutes les activités organisées par l'école notamment,
357 les réunions de parents, la proclamation de points, la réunion du comité des parents. Par ailleurs, les parents
358 congolais participent et font de suivi scolaire beaucoup plus pour leurs garçons que leurs filles, cette état de chose
359 est issue de plusieurs facteurs socio-culturels notamment la déconsidération de la fille dans la société congolaise,
360 qui était voué à l'époque à la maternité ou aux travaux champêtres. La société congolaise considérait plus la fille
361 qui s'est mariée que celle qui a étudié sous prétexte que la finalité pour une fille demeure le mariage. Considérées
362 comme inférieures comme on peut le lire dans les manuels d'éducation féminine, elles sont confinées dans un rôle
363 traditionnel : "tout est fait pour conforter la petite fille dans sa faiblesse. Elle sort peu, on lui interdit les jeux
364 dit de garçons, elle joue avec une balle en laine filée moins lourde et moins dangereuse car les exercices violents
365 sont incompatibles avec les natures délicates".

366 La pauvreté, l'incapacité économique des parents le poussent parfois à donner d'abord privilège à la
367 scolarisation des garçons et négliger celle des filles. La jeune-fille congolaise est ainsi délaissée à son triste sort.
368 Cet état de choses est à la base de certaines antivaleurs qu'on observe dans les coins du pays en occurrence,
369 les grossesses précoces, le phénomène de fille-mère, la débauche. En République démocratique du Congo, le
370 Gouvernement milite pour que toutes les filles soient à l'école. Aussi, avons-nous voulu approché les parents
371 congolais pour nous enquérir de la manière dont ils s'y prennent. L'on retiendra que l'éducation des filles
372 constitue, dans une certaine mesure, un outil le plus efficace contre la propagation du VIH/SIDA. Elle ralentit et
373 limite la propagation de la maladie en contribuant à l'indépendance économique des femmes, en retardant l'âge du
374 mariage et en permettant de comprendre la maladie et les moyens de la combattre. Par ailleurs, la scolarisation
375 de la jeune-fille est un bouclier solide contre certaines antivaleurs qui gangrèment la vie sociale en R.D Congo. Elle
376 élimine le taux de mortalité, de grossesse précoce, du phénomène de fille-mère. Les résultats obtenus dans notre
377 étude révèlent que les parents ne font pas seulement de la scolarisation de leurs garçons priorité des priorités,
378 mais aussi celle de leurs filles. Car, ils s'investissent à payer les frais d'études de celles-ci tout en négligeant
379 certains aspects liés au contrôle et suivi scolaire. Cependant, quelques-uns parmi eux se révèlent irresponsables
380 quant au suivi de la scolarité de leurs filles. Il nous semble que cette irresponsabilité est manifeste vis-à-vis des
381 enfants du sexe féminin. Ainsi pour un bon suivi de la scolarité de leurs filles, les parents doivent participer aux
382 activités scolaires de l'enfant que ce soit à la maison (devoir, communiqué de l'école) qu'à l'école (réunion de
383 parents, proclamation). ^{1 2}

¹Participation, Suivi et Implication des Parents dans la Scolarité de Leurs Filles en République Démocratique
du Congo :Analyse Diagnostique de Disparités Scolaires

²© 2020 Global Journals

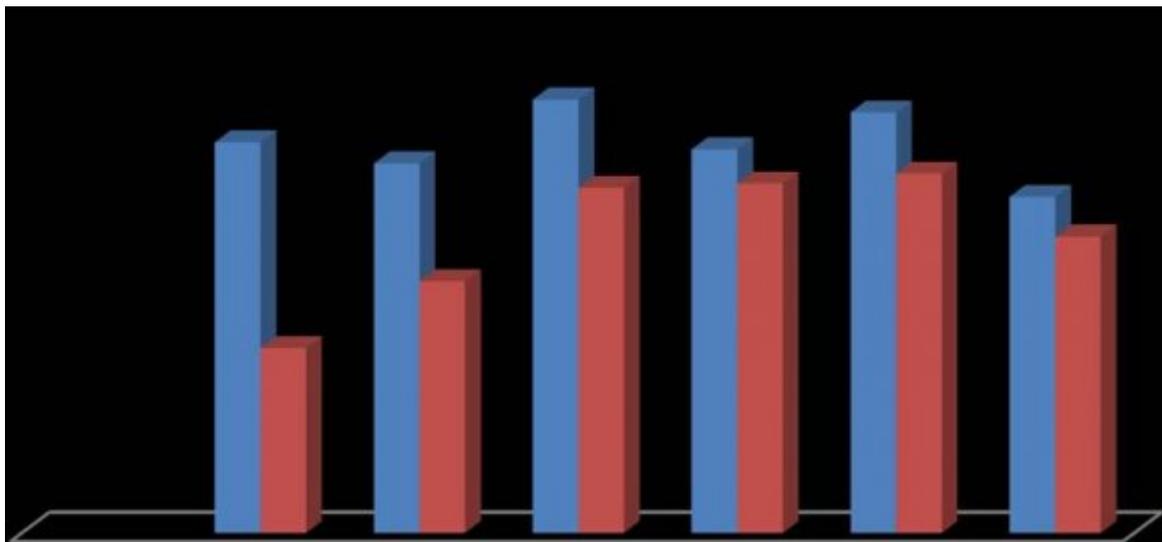
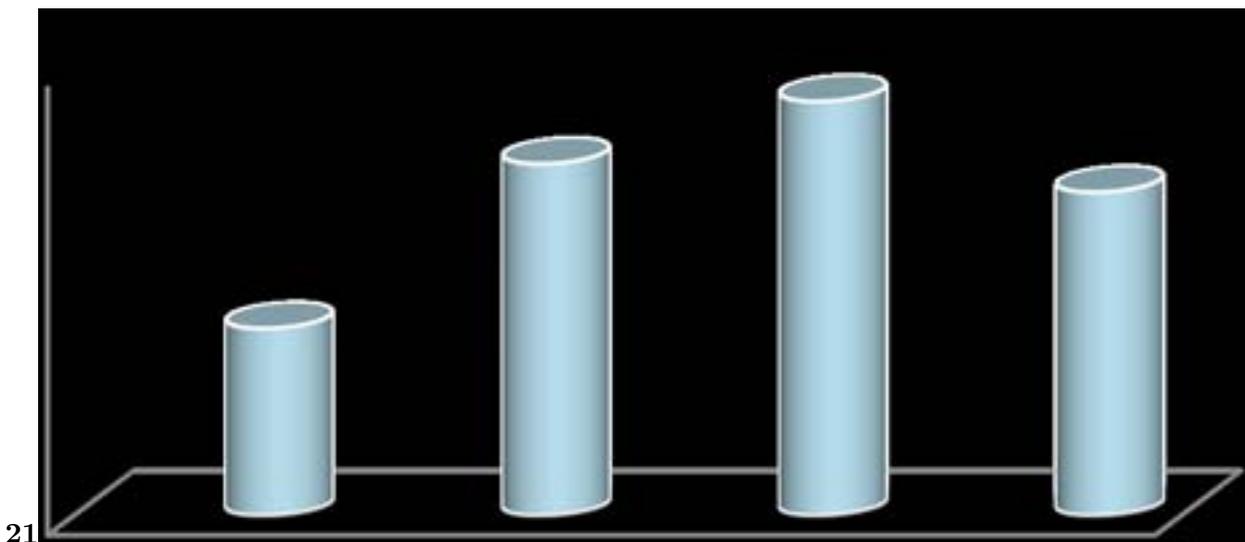


Figure 1:



21

Figure 2: Graphique 2 . 1 :



41

Figure 3: Graphique 4 . 1 :

dangereuses. Une mère instruite saura mieux protéger Garçon Fille son enfant contre les maladies évitables en se rendant régulièrement aux consultations médicales, en surveillant la croissance de l'enfant et en lui donnant des aliments nutritifs. L'école peut être non seulement un havre pour 55% les filles, mais elle peut également leur inculquer un sentiment de force personnelle et d'espoir pour l'avenir. 48.6% Dans ce même ordre d'idée, Koffi Annan, alors Secrétaire General de l'Organisation des Nations Unis, a précisé que « tant que les filles n'auraient pas accès à l'éducation de base, de finalité qu'elles méritent et 26.0% qu'elles n'occuperaient pas la place qui leur revient en tant que partenaire du développement sur le même pied d'égalité que les garçons, aucune transformation importante n'interviendrait dans les sociétés ». Une fille non scolarisé ne sera pas susceptible de s'intégrer à la population active, d'obtenir des emplois salariés, de groupe d'avantages pour leurs familles au cours de leur existence et de ne pas avoir des enfants en meilleure santé et scolarisés plus long temps. v. Ce qui bloque la scolarisation de la jeune fille en R.D Congo Les obstacles à la scolarisation de la jeune-fille, en République sue Démocratique du Congo, se présentent comme la combinaison de logiques de demande et d'offre d'éducation au sein d'un contexte pour former un processus Ver-d'exclusion et d'inclusion scolaire. Du côté de la demande, les difficultés économiques associées aux problèmes familiaux (pauvreté, divorce entre les parents, décès d'un tuteur, etc.), aux problèmes de santé de l'enfant (maladies, troubles psycho-physiologiques), aux facteurs culturels (grossesse précoce, phénomène fille-mère, travail d'enfant) et à une faible valorisation des études expliquent une partie du phénomène de l'exclusion scolaire de la fille dans l'école congolaise. Graphique 2.2: Taux d'abandon par rapport aux années d'études

Figure 4:

Year 2020

32

Volume XX Issue

VII Version I

(A)

Global Journal of
Human Social Sci-
ence -

Tableau 3.1: Caractéristiques des enquêtés Caractéristiques Description Niveau d'étud

Caractéristiques	Description	Niveau d'étud
Nombre de filles scolarisées dans le ménage	8 ans et plus	Primaire
	de 7 à 8	
Ages	de 5 à 6	
	de 3 à 4	
	de 1 à 2	
	19 et plus	
	16 à 18 ans	
	13 à 15 ans	
	10 à 12 ans	

© 2020 Global Jour-
nals

Figure 5:

souvent domicile. 56% de parents aident souvent les filles à faire leurs devoirs à domicile. Par contre, 17,8% de parents ne font jamais le devoir à domicile avec leur enfant. L'enfant est abandonné à son triste sort et ne sait plus à qui se confier. Ce résultat corrobore avec celui de 18% 25% Yawidi (2008), quand il souligne que « l'action d'apprentissage de l'enfant à l'école doit être soutenue par les parents au niveau de la maison. L'école comme l'enfant ont chacun besoin de voir les parents s'impliquer positivement à remplir leur devoir de parents. Ils doivent faire de l'école de leur enfant leur école ». En poursuivant, les résultats ont démontré que la majorité (56%) aide parfois leurs filles à faire leurs devoirs à domicile. 47,6% des parents ne participent pas dans les réunions de l'école de leur fille. 64% ne consultent jamais les cahiers de communication et de résumé de leurs filles. Ce résultat est similaire à ce que souligne Yawidi (2008) lorsqu'il dit : « si les parents ne lisent pas régulièrement le cahier de communication et le journal de la classe de leur enfant, ils manqueraient certaines informations utiles pour son suivi. »

34

Volume
XX
Issue
VII
Version
I
(
A
)

mon
évo-
lu-
tion

scolaire. Vous ne participer nullement aux réunions de parents organisées à votre intention à l'école. Ignorez-vous complètement vos responsabilités ? J'obtiens de bons résultats scolaires. Pourrai-je les obtenir sans votre aide ? Mon école est pourtant votre école. Papa, maman, pensez à mon avenir »

Quant
à
la
partic-
i-
pa-
tion
des
par-
ents

-
- 384 [Mayinzambi ()] *Aider l'enfant à réussir sa scolarité, Prévenir et dépister l'inadaptation scolaire*, Yawidi
385 Mayinzambi , J . 2013. CRUPN -Kinshasa.
- 386 [Issu ()] *Enfant non scolarisés; mesure de l'exclusion de l'enseignement primaire ; institut de statistique de*
387 *l'Unesco (issu) et fond des nations unies pour l'enfance*, Issu . 2005. 2005. Montréal.
- 388 [Hallak ()] *Investir dans l'avenir: définir les priorités de l'éducation dans le monde en développement, institut*
389 *international de la planification de l'éducation/Unesco*, J Hallak . 1990.
- 390 [Glasman ()] *L'accompagnement scolaire. Sociologie d'une marge de l'école paris*, D Glasman . 2001. PUF. p.
391 312.
- 392 [Deslandes ()] *La participation parentale au suivi scolaire; que disent les parents? Canada, revue éducation*, R
393 Deslandes . 2003. p. .
- 394 [Berger ()] *La pratique de l'éducation, paris, Unesco/Unicef*, G Berger . 1985. p. 168.
- 395 [Gabel ()] *La protection de l'enfant: maintien, rupture et soins des liens*, M Gabel . 2005. Paris, Edition Fleuris.
- 396 [Mayinzambi ()] *Le cri de détresse de l'enfant congolais en milieu scolaire, édition Mabiki, bruxelles*, Yawidi
397 Mayinzambi , J . 2008.
- 398 [Pour se faire une bonne idée de la participation des parents à l'école ()] *Pour se faire une bonne idée de la*
399 *participation des parents à l'école*, 2009. Québec. Fédération des comités, des parents de Québec
- 400 [Mayinzambi ()] *Pourquoi non enfant a-t-il échoué ? Regard sur l'inadaptation, édition Mabiki*, Yawidi
401 Mayinzambi , J . 2008. bruxelles.
- 402 [Luboya ()] *Principes de l'économie politique appliqués à l'éducation, G1 GAS, UPN, kinsasa*, C Luboya . 2019.
- 403 [Julien ()] *Soigner différemment les enfants l'approche de la pédiatrie sociale*, G Julien . 2004. Laval, Québec.
404 (éditions logique)
- 405 [Lafon ()] *Vocabulaire de psychologie et de psychiatrie de l'enfant, paris, éd, Lafon* . 1973. PUF.